

Données assistance-emploi



RÉGIE RÉGIONALE
DE LA SANTÉ ET DES
SERVICES SOCIAUX
CHAUDIÈRE-
APPALACHES

DIRECTION

Lucie Larose
Louise Brunet, coll.
Octobre 2001

Coup d'œil sur les prestataires de la Sécurité du Revenu (Assistance-emploi), région de la Chaudière-Appalaches et le Québec

Avant-propos

La réduction des inégalités et la lutte à la pauvreté ainsi que leurs conséquences représentent des préoccupations importantes non seulement dans différents ministères mais également dans les régions régionales. La Régie régionale Chaudière-Appalaches ne fait pas exception. Plus spécifiquement à la Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation, que ce soit en termes de connaissance/surveillance, de stratégies de prévention ou d'intervention auprès de la population, des efforts sont investis pour améliorer les conditions des personnes qui vivent en situation précaire, dont les personnes sans emploi.

Ici, sont présentées les plus récentes données concernant les prestataires de la Sécurité du Revenu (Assistance-emploi) dans la région de la Chaudière-Appalaches et ce, comparativement au Québec. De plus, une attention particulière est accordée à l'évolution de cet indicateur dans le temps, mais également par territoire de municipalité régionale de comté (MRC).

Par ailleurs, ces informations sont largement liées aux problématiques de la pauvreté ou de la défavorisation. Ainsi, les caractéristiques sociales et démographiques, tels l'âge, le sexe, l'état civil, la scolarité, la durée de l'aide ou la composition de la famille s'avèrent fort utiles dans l'élaboration de programmes spécifiques pour ces clientèles.

Qu'en est-il des prestataires dans le temps?

De 1990 à 2001, la région de la Chaudière-Appalaches maintient des taux d'Assistance-emploi significativement et constamment inférieurs aux taux du Québec (prochain graphique).

Ce sont 18 081 prestataires que l'on dénombre pour la région en 2001. On les retrouve principalement dans les MRC Desjardins (2 968), L'Amiante (2 844) et Beauce-Sartigan (2 478).

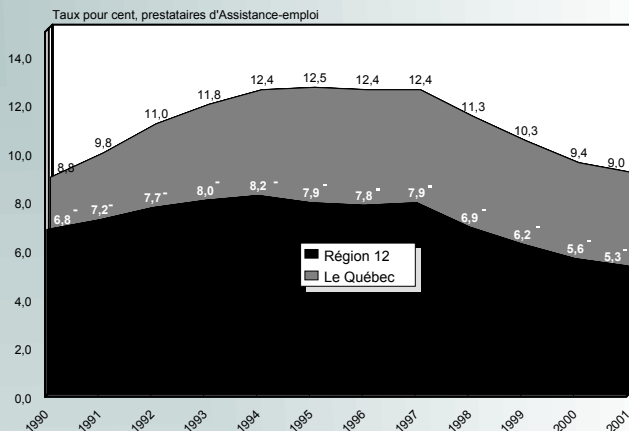
Quelques notes méthodologiques

Le fichier d'Assistance-emploi, provenant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale fournit ces informations sur les prestataires de la Sécurité du Revenu.

La validité, ainsi que la fiabilité de ces données sont élevées puisqu'il s'agit d'un fichier administratif, visant le paiement de prestations aux ayant droit. Par ailleurs, retenons que ces données sont très sensibles aux politiques et réglementations régissant l'aide sociale. Elles incluent les prestataires ainsi que les personnes à charge.

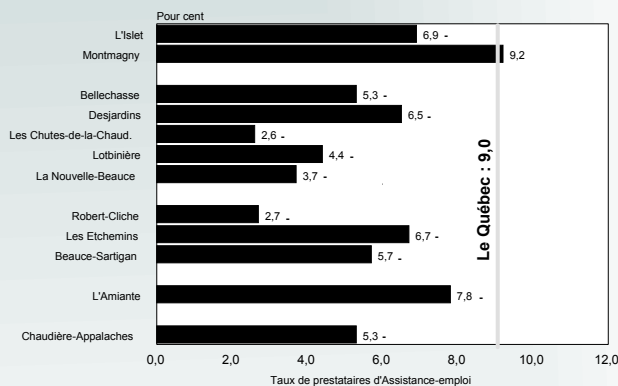
Enfin, les données sont fournies généralement pour le mois de mars, selon la mise à jour de juin.

Taux de prestataires d'Assistance-emploi, pour cent personnes de moins de 65 ans, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, 1990 à 2001



(+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec.
Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec, perspectives, population de moins de 65 ans.
Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Taux de prestataires d'Assistance-emploi, MRC, région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, mars 2001



(+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec.
Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec, perspectives, population de moins de 65 ans.
Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Ils se répartissent différemment selon les territoires!

En taux, en 2001, ce sont respectivement les MRC de Montmagny (9,2 %), L'Amiante (7,8 %-*), L'Islet (6,9 %-), Les Etchemins (6,7 %-) et Desjardins (6,5 %-) qui ont les taux les plus élevés de prestataires d'Assistance-emploi, alors que Les Chutes-de-la-Chaudière (2,6 %-) et Robert-Cliche (2,7 %-) ont des taux nettement inférieurs à ceux du Québec.

On constate en 2001, d'une manière générale, que les taux de prestataires d'Assistance-emploi sont aussi significativement inférieurs à ceux du Québec, exception faite de la MRC de Montmagny (taux de 9,2 %).

La MRC de Montmagny se démarque par des taux plus élevés que le Québec également dans le temps (prochain tableau).

Remarquons aussi, au tableau suivant, que les taux de la MRC Les chutes-de-la-Chaudière sont nettement inférieurs pour toutes les périodes triennales concernées.

* : (+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec

Taux de prestataires d'Assistance-emploi, pour cent personnes de moins de 65 ans, MRC de la région de la Chaudière-Appalaches et le Québec, périodes triennales, 1990-1992 à 1999-2001

	1990-1992	1993-1995	1996-1998	1999-2001
L'Islet	11,6% +	10,9% -	9,4% -	7,4% -
Montmagny	13,2% +	13,3% +	12,3% -	10,0% -
Bellechasse	6,5% -	7,2% -	6,9% -	5,8% -
Desjardins	7,1% -	8,6% -	9,1% -	7,1% -
Les Chutes-de-la-Chaud.	3,5% -	4,6% -	4,3% -	3,0% -
Lotbinière	6,0% -	7,4% -	7,1% -	5,0% -
La Nouvelle-Beauce	4,5% -	5,4% -	5,1% -	3,9% -
Robert-Cliche	6,8% -	7,6% -	6,9% -	4,3% -
Les Etchemins	9,2% -	9,9% -	9,0% -	7,2% -
Beauce-Sartigan	7,9% -	8,4% -	7,6% -	5,9% -
L'Amiante	9,8% -	11,2% -	10,1% -	8,1% -
Région	7,2% -	8,1% -	7,5% -	5,7% -
Le Québec	9,9% -	12,2% -	12,0% -	9,5% -

(+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec.

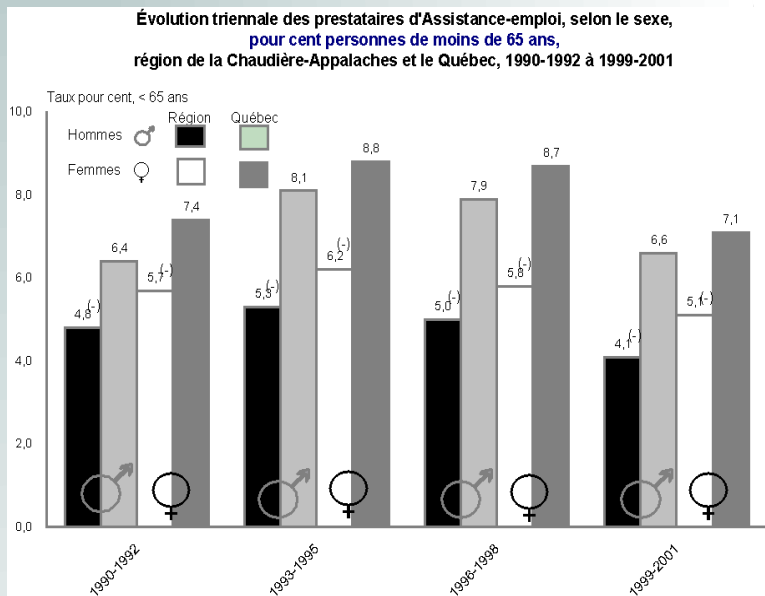
Note : Les chiffres en gras indiquent des taux locaux supérieurs à ceux du Québec.

Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec, perspectives, population de moins de 65 ans.

Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Des hommes ou des femmes?

La répartition en pourcentage des hommes et des femmes prestataires de l'Assistance-emploi est à peu près semblable pour la région (Hommes : 47,7 %-*, femmes : 52,3 %+) et le Québec (Hommes : 48,9 %; femmes : 51,1 %).

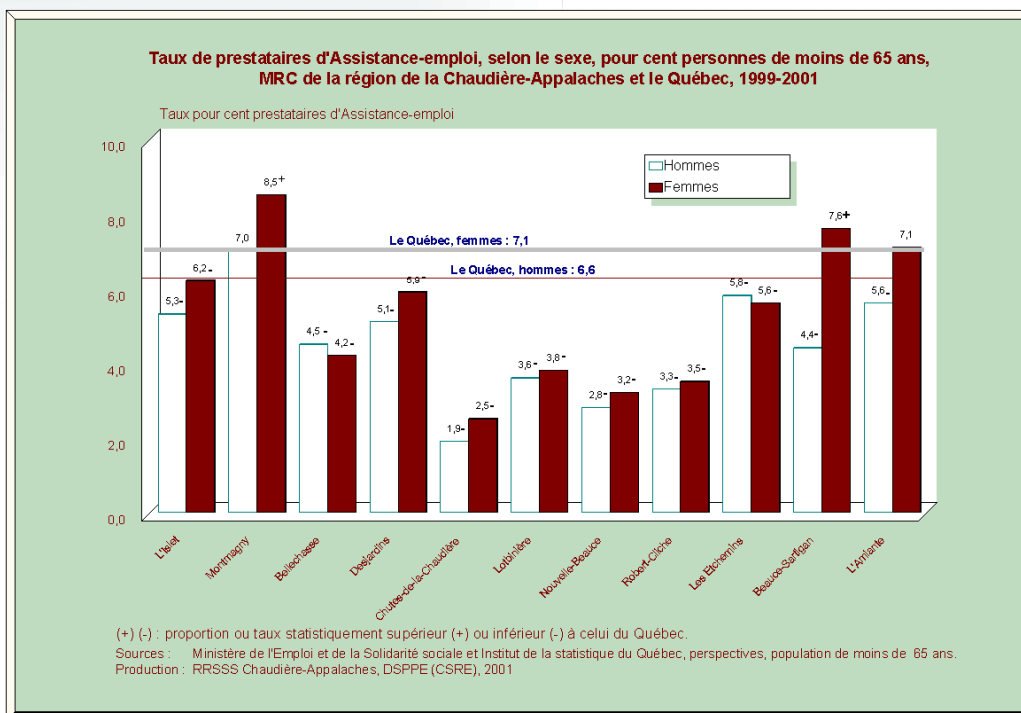


(+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec.
 Source : ISQ, estimés intercensitaires (1999), Ministère de la Solidarité sociale, fichier des prestataires d'assistance-emploi
 Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSR), 2001

Selon les taux triennaux, on observe que la décroissance des prestataires d'Assistance-emploi se manifeste à partir de 1993-1995 et ce, tant pour les hommes que pour les femmes et tant dans la région qu'au Québec (graphique ci-contre).

Par contre, les taux de prestataires d'Assistance-emploi selon le sexe, varient davantage selon les territoires de MRC. Au Québec on dénombre un rapport davantage élevé de femmes (7,1 %) que d'hommes (6,6 %) prestataires d'Assistance-emploi, de même que dans la région, où ces taux sont respectivement de 5,1 %- et de 4,1 %-.

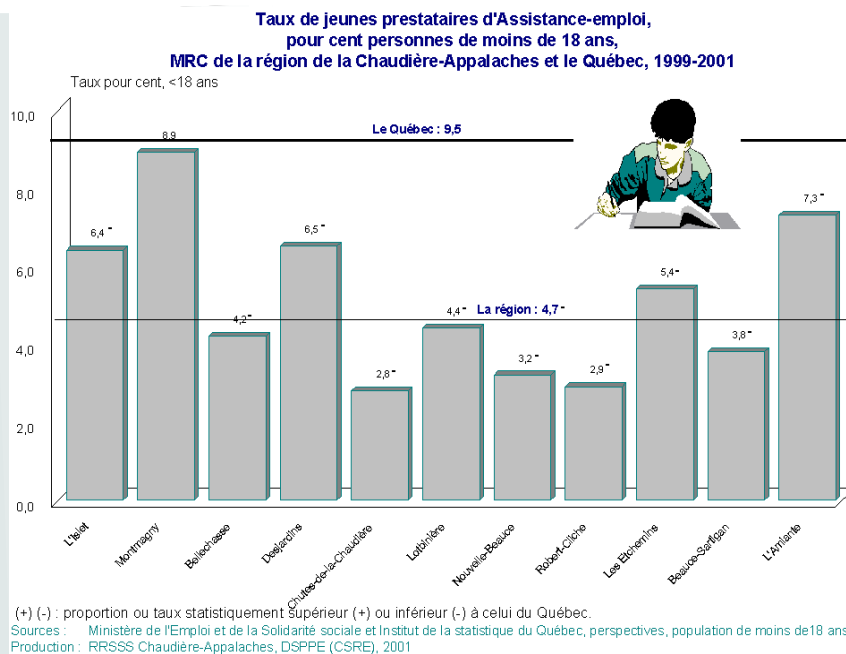
* : (+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec



(+) (-) : proportion ou taux statistiquement supérieur (+) ou inférieur (-) à celui du Québec.
 Sources : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Institut de la statistique du Québec, perspectives, population de moins de 65 ans.
 Production : RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 2001

Et des jeunes de la région!

Parmi les jeunes de moins de 18 ans prestataires d'Assistance-emploi, il y a les jeunes à charge, ainsi que quelques personnes (12) considérées comme requérantes, c'est-à-dire émancipées au niveau de la loi. Au total donc, ce sont quelques 3 477 jeunes de moins de 18 ans, qui sont prestataires d'Assistance-emploi dans la région de la Chaudière-Appalaches.



C'est dans la MRC de Montmagny que l'on retrouve les taux les plus élevés, rejoignant ceux du Québec, puis, quoique dans une proportion significativement moindre que le Québec, dans L'Amiante, Desjardins et L'Islet. Les taux les moins élevés se retrouvent dans Les Chutes-de-la-Chaudière, Robert-Cliche et Nouvelle-Beauce.

Et durant combien de temps?

La durée cumulative moyenne des prestations adultes d'Assistance-emploi est de 12,3 ans pour la région et de 10,8 ans pour le Québec. Ces durées varient selon les MRC de quelques 9,9 ans pour Les Chutes-de-la-Chaudière à 14,3 ans pour Montmagny.

En conclusion

Ainsi, malgré des taux régionaux moins élevés pour la région que pour le Québec, on retient que la situation des prestataires d'Assistance-emploi varie sensiblement selon les MRC, rejoignant même, dans le cas de Montmagny, les taux québécois. Ce sont quelques 18 081 prestataires en 2001, dont 3 477 jeunes de moins de 18 ans. Enfin, la durée cumulative des prestataires adultes est plus élevée pour la région que pour le Québec.

Pour en connaître davantage sur le sujet :

L'AROSE, Lucie (2001). Coup d'oeil sur les prestataires de la Sécurité du Revenu (Assistance-emploi), région de la Chaudière-Appalaches et le Québec : document de référence, Sainte-Marie, RRSSS Chaudière-Appalaches, DSPPE (CSRE), 38 p.

Pour commander ou consulter le document, veuillez prendre contact avec le Centre de documentation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Chaudière-Appalaches, au numéro (418) 386-3558.

Dépôt légal—Bibliothèque nationale du Canada, 2001
Bibliothèque nationale du Québec

Document déposé à Santécom (<http://www.santecom.qc.ca/>): # N 15,687
ISBN 2-89548-088-5